Résidences d'artistes

APPEL A CANDIDATURE

Résidence de création

(autour des médias de la peinture et du dessin)

Session Janvier-Mars 2023

Date limite de candidature : 15 septembre 2022

Les APM propose une résidence de trois mois du **9 janvier au 31 mars 2023.** Les programmes de résidence ont lieu à **Saint-Jacut-de-la-Mer**, presqu'île aux onze plages, située sur la côté nord de la Bretagne (30 minutes de Saint-Malo, accessible en transport en commun).
Les artistes disposent d'un **atelier individuel** situé sur le site de la résidence SNCF Les Dunes et d'**un appartement** à 800m, installé dans le Centre Culturel.
Des rendez-vous sont organisés toute l'année : conférences, portes-ouvertes, expositions, rencontres autour de la démarche créative et de la pratique artistique, etc.

Conditions de la résidence :

- Un atelier individuel équipé de 40m2
- Un logement à partager avec le deuxième artiste en résidence avec chambre et salle de bain individuelles
- Une bourse de matériels de 1000€ ttc (sous forme de produits beaux-arts uniquement) pour la recherche et la production d'œuvres
- Une allocation de résidence de 500€ pour la période de résidence
- Une exposition des œuvres produites.
 Dépôt de l'une d'entre elles à l'association (5 ans). L'œuvre prêtée pourra être exposée par l'association lors d'expositions sur le territoire afin de rendre visible et accessible les pratiques artistiques.
- Participation à des rencontres artistiques autour d'ateliers pratiques (interventions rémunérées).
- Participation aux Portes-ouvertes et au programme de visites d'ateliers avec des professionnels et aux conférences organisées par l'association.

Conditions et modalités de candidature :

- Être jeune diplômé.e d'une école des Beaux-Arts ou d'un diplôme équivalent
- Avoir 40 ans maximum

Dossier de candidature :

- Un fichier (intitulé APM123_NomPrénom et ne doit pas dépasser 10 Mo) composé :
 - d'un portfolio des travaux récemment réalisés ou se rapportant au projet de résidence
 - d'un CV
 - d'une lettre de motivation décrivant les motivations de votre candidature et le projet que vous souhaitez mettre en œuvre durant votre résidence aux APM
- Les renseignements pratiques à compléter dans le formulaire

Les informations et le dossier doit être transmis avant le **15 septembre 2022** via le formulaire
La réponse sera transmise aux candidat.e.s par mail avant le 20 octobre
Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Pour toute demande d'informations : contact@ateliersduplessixmadeuc.com